

Les Mutualités Neutres

SUPPORTERS DE TOUS LES SPORTIFS

DEMANDE D'INTERVENTION

dans le montant de votre cotisation à un club sportif

Conditions

- 1 Pour chacun: intervention maximale de 30€ par an sur le montant de l'affiliation à:
 - un club sportif agréé par une fédération nationale, provinciale, régionale ou communale pour la durée d'une saison sportive;
 - un centre agréé par une des fédérations de fitness officielles (abonnement d'au moins 10 séances);
 - un programme d'initiation au jogging ou d'initiation à la course.
- 2 Les sports qui sont pris en considération sont: l'athlétisme, le badminton, le base-ball, le basket, le bowling, la danse (aérobic, ballet, entraînement silhouette, hip-hop, street, jazz), la plongée, le sport de combat, l'haltérophilie, le golf, la gymnastique, le handball, le hockey, la pelote, le canoë, le kayak, le jeu de quilles, l'escalade, le "korfbal", le vélo tout-terrain, la marche d'orientation, l'équitation, la pétanque, l'aviron, le rugby, le patinage, l'escrime, le ski, le squash, le tennis, le tennis de table, le triathlon, le football, le volley, la marche, le cyclisme, le yoga, la natation (ainsi que les bébés nageurs) et les sports pour les moins valides.

Votre numéro de compte bancaire: - -

Veuillez appliquer ici la vignette verte de la mutualité

A compléter par l'organisation

Dénomination de l'organisation:

Nom et prénom du participant:

Montant de la cotisation club sportif ou abonnement fitness: €.....

Date de paiement: / / 20

Période du / / 20 au / / 20

nature de la discipline sportive:

fitness: période, nombre de séances:

Cachet et signature
de l'organisation:



Mutualité Neutre Munalux
VOTRE LIBERTÉ. VOTRE SÉCURITÉ

Mutualité Neutre Munalux: rue des Dames Blanches, 24 à 5000 Namur • Tél. 081 25 07 60
www.munalux.be rue de la Station, 7 à 6830 Bouillon • Tél. 061 46 50 00